

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 23.09.2023

Karine Bruchez, nouvelle présidente de l'ACG

Lors de sa séance annuelle ordinaire, l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises (ACG) a élu sa nouvelle présidence : Karine Bruchez, maire de la commune d'Hermance.

A cette occasion, le président sortant, Gilbert Vonlanthen, a dressé le bilan de ses deux années de présidence, soulignant au passage les activités croissantes de l'ACG et des entités publiques qui lui sont affiliées, ainsi que la reconnaissance dont elle bénéficie auprès des autorités cantonales, comme en témoigne l'augmentation des demandes d'auditions et de prises de position sollicitées par les différentes instances cantonales ces dernières années.

Il a tout particulièrement salué le renforcement de la solidarité intercommunale, lequel s'est notamment matérialisé par la récente révision de la péréquation financière intercommunale, de même que le travail conséquent ayant abouti à la transformation de la taxe professionnelle communale en un nouvel impôt communal préservant les revenus fiscaux des municipalités genevoises.

Dans sa première allocution, Karine Bruchez s'est déclarée impatiente de relever avec toutes les communes les nombreux défis auxquels elles seront confrontées ces prochaines années. Elle s'est également engagée à renforcer davantage l'étroite collaboration des communes avec les autorités cantonales, relation indispensable au bien-être de notre population.

La partie statutaire de cette assemblée a été ponctuée par un discours de la nouvelle Conseillère d'Etat en charge des communes, Carole-Anne Kast.

Contact presse

Leila Bernasconi
T. +41 22 304 55 38
l.bernasconi@acg.ch